
Présidence : Norvège

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(233ème SEANCE PLENIERE)

1. Date : Mardi 8 juin 1999

Ouverture : 17 h 10

Clôture : 17 h 12

2. Présidence : M. Ø. Hovdkinn

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE A L'ETABLISSEMENT
D'UNE EQUIPE SPECIALE TRANSITOIRE DE
L'OSCE POUR LE KOSOVO

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 296 (PC.DEC/296)
relative à l'établissement d'une Equipe spéciale transitoire de l'OSCE pour le
Kosovo ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions d'organisation : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 juin 1999, à 10 heures, Neuer Saal